

Image not found or type unknown



L'enterrement de la Blogosphère des avocats: sans fleurs ni couronnes.

Fiche pratique publié le 26/02/2014, vu 1968 fois, Auteur : [Michèle BAUER, Avocat Bordeaux](#)

La plateforme avocats. fr qui a été créée par le CNB va disparaître sans préavis ou du moins avec un préavis si court que nombre d'avocats blogueurs n'ont pas le temps de se retourner ! Le CNB qui a poussé à la création de nos Blogs les fait disparaître d'une manière radicale le 31 mars 2014.

~~

Je vous ai annoncé voici quelques jours que mon Blog sur avocats.fr allait fermer et que je continuerai à écrire sur Legavox.

Depuis plusieurs jours, les réactions sont nombreuses de mes Consoeurs et Confrères Blogueuses et Blogueurs.

Tristesse, colère et dépit se manifestent dans les billets publiés ça et là.

Je vous ai annoncé une possible plateforme commune mais ce n'est pas encore fait et je crains que nous allions tous bloguer ailleurs comme nous invite le CNB, certainement car nous ne sommes pas des techniciens et aussi parce que le temps est compté.

La Blogosphère a eu droit à son enterrement de seconde classe, sans fleurs ni couronnes, la mort n'a même pas été annoncée par celui qui en est à l'origine, des rumeurs annonçaient cette mort et le CNB n'a eu d'autre choix que de confirmer.

Je suis une des premières à avoir ouvert un Blog sur cette plateforme, je me souviens encore avoir reçu cette plaquette du CNB que je n'ai hélas pas gardée.

Le CNB nous annonçait qu'il fallait créer un Blog , que c'était l'avenir, des conseils sur les thèmes des articles étaient donnés...

La presse juridique parlait de cette nouvelle Blogosphère comme d'un événement important.

Et je me suis lancée avec frénésie, je suis consciente que tous mes articles ne sont pas de la même qualité. Toutefois, je pense à travers ce Blog avoir renseigné, aidé les justiciables à trouver des réponses aux questions qu'ils se posaient.

J'ai aussi fait passer certains messages sur l'aide juridictionnelle, la mobilisation sur celle-ci.

J'ai utilisé ce Blog aussi pour militer et pour expliquer aux justiciables nos combats dans leur intérêt.

J'estime à travers mes billets, mon Blog avoir donné une meilleure image de l'avocat qui n'est pas cet être froid, inaccessible et condescendant comme il est décrit parfois.

Cette proximité avec le justiciable , la Blogosphère l'a permis et le CNB veut la retirer...

Alors Chiche allons Bloguer ailleurs, laissons les justiciables à leur triste sort, se faire conseiller

par des braconniers du droit qui EUX sont organisés, qui EUX ont compris qu'internet c'est l'avenir et même le présent, le marché du droit ne se trouve plus au Rotary Club ou au Golf Bordelais....

Mais ça seuls les plus malins l'ont compris.

Nos Blogs disparaîtront le 31 mars 2014 (un préavis de 3 semaines nous a été donné pour 7 ans d'ancienneté, no comment), ils disparaîtront ,sans fleurs ni couronnes, mais pas sans bruit !